



Décret N°2016-352/PR/MTRA fixant les nouveaux horaires de travail.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU La Constitution du 15 septembre 1992 ;
 VU La Loi n°48/AN/83/1ère L du 26 juin 1983 portant statut général des fonctionnaires ;
 VU La Loi n°133/AN/05/5ème L du 28 janvier 2006 portant Code de Travail ;
 VU Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
 VU Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
 VU Le Décret n°2016-148/PRE du 16 juillet 2016 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
 SUR Proposition du Ministre du Travail chargé de la Réforme de l'Administration.

DECRETE

ARTICLE 1 : Les nouveaux horaires de travail dans l'Administration et les Etablissements Publics, sont fixés comme suit :
 Du dimanche au Jeudi incluse

- de 8 heures à 17 heures avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 heures.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet, à compter du 2 janvier 2017, sera enregistré, communiqué, exécuté partout où besoin sera.

Fait à Djibouti, le 28/12/2016

Le Président de la République,
 chef du Gouvernement
 ISMAÏL OMAR GUELLEH

Conseil des Ministres

[Travaux de la 3ième séance du Conseil des ministres 24/01/2017](#)

1. Projet de Loi portant ratification de l'Accord de financement pour le projet de développement pour la gouvernance du secteur privé et du secteur financier.
2. Projet d'Arrêté portant approbation et rendant exécutoire le Budget Prévisionnel de l'exercice 2017 du Fonds de Développement Economique de Djibouti (FDED).
3. Projet d'Arrêté portant approbation du Budget Prévisionnel 2017 de l'Office Djiboutien de Développement de l'Energie Géothermique (ODDEG).
4. Projet d'Arrêté portant affectation d'une parcelle de terrain au profit du Ministère de la Justice des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme.
5. Projet d'Arrêté portant approbation du Budget Prévisionnel de l'exercice 2017 du Diwan de Zakat.
6. Projet de Décret portant nomination d'un Conseiller Technique du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

[Lire l'intégralité du communiqué](#)

[Arcl](#)

Dernier Journal Officiel

[Journal Officiel N°24 du 31/12/2016](#)

- [31/12/2016 : Loi de Finances N°166/AN/16/7ème L portant Budget Initial de l'Etat pour l'exercice 2017.](#)
- [29/12/2016 : Arrêté N°2016-875/PR/MB portant affectation une parcelle de terrain.](#)
- [29/12/2016 : Arrêté N°2016-885/PR/MB portant attribution d'une parcelle de terrain à SABA BANQUE.](#)

[Lire l'intégralité du Journal Officiel](#)

[Reche](#)

Palais Présidentiel



Copyright ©2017 - Secrétariat Général du Gouvernement

Djibouti
[La Constitution](#)
[Présentation Générale](#)
[Régions](#)
[Investir à Djibouti](#)
[Les Symboles](#)

La Présidence
[Biographie du Président](#)
[Prérogatives du Président](#)
[Discours du Président](#)
[Conseil des Ministres](#)

Le Gouvernement
[Composition](#)
[Attributions des Ministères](#)

Les Institutions
[Assemblée Nationale](#)
[Conseil Constitutionnel](#)
[Commission Nationale de la Communication](#)
[Médiateur de la République](#)
[Conseil Supérieur de la Magistrature](#)

Le Journal Officiel
[Présentation](#)
[Dernier Journal Officiel](#)
[Recherche des textes](#)